

INTRODUCTION

SÉRIE *LES MAÎTRES DU PARNASSE FRANÇAIS*

Cette série témoigne du travail de recréation de l'ensemble *Le Parnasse français* qui, depuis ses débuts, s'attache à présenter en concert des œuvres rares ou inédites du patrimoine musical français. Les partitions proposées ont fait l'objet d'une édition et, le cas échéant, d'une recomposition des parties manquantes par Louis Castelain, directeur musical du *Parnasse français*, en vue de leur exécution.

NOTE BIOGRAPHIQUE

Jean-Baptiste Lully (1632-1687). Originaire de Florence, Lully arriva en France à l'âge de quatorze ans et entra au service de mademoiselle de Montpensier afin d'aider cette dernière à perfectionner son italien. Parallèlement, il compléta sa formation musicale puis, remarqué par Louis XIV, obtint son premier poste à la Cour en 1653, en tant que compositeur de la musique instrumentale. À partir de 1661, année où il reçut ses lettres de naturalisation, il fut successivement Surintendant de la Musique du roi et Compositeur de la Chambre, Maître de la Musique de la famille royale, directeur de l'Académie royale de musique et enfin Secrétaire du roi. Lully domina toute la vie musicale en France pendant de longues années et fut à l'origine de plusieurs formes musicales qu'il conçut ou développa de manière remarquable, comme le ballet de cour, le motet à grand chœur, la comédie-ballet ou la tragédie en musique. Ses ouvrages les plus célèbres sont ses comédies-ballets (*Le Bourgeois gentilhomme* ou *Les Amants magnifiques*), ses tragédies en musique (*Atys*, *Persée*, *Armide*...) et certains grands motets dont le *Miserere*, le *Te Deum* et le *De Profundis*.

Lully composa son *Te Deum* pour le baptême de son propre fils, Louis. Le roi Louis XIV et la reine Marie-Thérèse d'Autriche, parrain et marraine du fils du surintendant, assistèrent à la cérémonie le 9 septembre 1677 à Fontainebleau. On raconte que "le Roy le trouva si beau, qu'il voulut l'entendre plus d'une fois"¹. Par la suite, le *Te Deum* de Lully devint une des œuvres religieuses les plus appréciées de son temps, à la Cour, comme à la ville, et elle fut jouée de nombreuses fois pour toutes sortes de réjouissance : mariage princier, victoire militaire, guérison du roi...

DESCRIPTION DES SOURCES

Source musicale

HYMNE DE S. AMBROISE ET S. AUGUSTIN [*Te Deum*]

dans

MOTETS/ A DEUX CHOEURS/ POUR LA CHAPELLE DU ROY,/ MIS EN MUSIQUE/ Par Monsieur DE LULLY Escuyer, Conseiller Secretaire du Roy,/ Maison, Couronne de France & de ses Finances, & Sur-Intendant/ de la Musique de Sa Majesté./ [...] Par CHRISTOPHE BALLARD, seul Imprimeur du Roy pour la Musique,/ ruë S. Jean de Beauvais, au Mont Parnasse./ Et se vend à la Porte de l'Academie Royale de Musique, ruë S. Honoré./ M. DC. LXXXIV./ Imprimez par exprés Commandement de Sa Majesté.

Matériel imprimé, 18 parties : premier dessus du petit chœur, second dessus du petit chœur, haute-contre du petit chœur, taille du petit chœur, basse du petit chœur, dessus du grand chœur, haute-contre du grand chœur, taille du grand chœur, basse-taille du grand chœur, basse du grand chœur, premier dessus de violon, second dessus de violon, haute-contre de violon, taille de violon, quinte de violon, basse de violon, tymballes, basse-continue.

Exemplaire consulté : F-Pn Vm¹ – 1039 ; mention manuscrite sur les pages de titre : "donné par mad. de Lully au R.P. Cherubin Aug. desch. du Cou. de Paris en 1689. pr leur bibliothèque."

Le caractère d'imprimerie "t", utilisé dans la source pour les tremblements, a été remplacé dans notre édition par le symbole +, plus conforme à l'usage.

Dans les mesures 1016 à 1135, certaines parties ont une armure à un bémol (Bvn ; ch.1 : D2 ; ch.2 : D, Hc, T, B) tandis que les autres parties en ont une à deux (Dvn 1&2 ; Hcvn ; Tvvn ; Qvn ; Bc ; ch.1 : D1, Hc, T, B ; ch.2 : Bt). Nous avons retenu une armure à deux bémols pour la présente édition.

Les indications de type *ch.1*, *ch.2*, *tous*, *récit*, *A1*, *A2*, *A3*, *A4* dans les parties intermédiaires et de basse de l'orchestre ne servent que de repères pour l'instrumentiste, et n'ont donc pas été retenues, ni signalées dans les notes critiques. Les indications redondantes de ce type dans les autres parties (Dvn 1&2 et voix) ont été supprimées et signalées dans les notes critiques.

¹. *Mercurie Galant*, octobre 1677, p. 243.

INTRODUCTION

LES MAÎTRES DU PARNASSE SERIES

This series bears witness to the revival work of *Le Parnasse français*, an ensemble founded with the aim of presenting in concert rare or hitherto unpublished works belonging to the French musical heritage. The scores proposed have been edited by Louis Castelain, musical director of *Le Parnasse français*, who has also recomposed the missing parts, where necessary, to enable performance.

BIOGRAPHICAL NOTE

Jean-Baptiste Lully (1632-1687). Born in Florence, Lully arrived in France at the age of fourteen to join the household of Mademoiselle de Montpensier, who wished to practise her Italian. At the same time he completed his musical training. Then, having come to the notice of Louis XIV, he obtained his first position at the French court in 1653, as composer of instrumental music to the king. In 1661 he was appointed *Surintendant de la Musique et Compositeur de la Musique de la Chambre*, and at the end of that year he received his letters of naturalisation from King Louis. The following year he was appointed to the position of Master of Music to the royal family and later he became director of the Académie Royale de Musique. In 1681 he attained the coveted position of *Secrétaire du Roi*. Lully dominated musical life in France for many years. He invented or played an important part in the development of several musical forms, such as the *ballet de cour*, the *grand motet*, the *comédie-ballet* and the *tragédie en musique*. His most famous works are his *comédies-ballets* (including *Le Bourgeois Gentilhomme* and *Les Amants Magnifiques*), his *tragédies en musique* (*Atys*, *Persée*, *Armide*, and so on) and some of his *grands motets*, such as his *Miserere*, *Te Deum* and *De Profundis*.

Lully composed his *Te Deum* for the baptism of his son, Louis. The ceremony took place at Fontainebleau on 9 September 1677 and was attended by the child's godparents, Louis XIV and Queen Marie-Thérèse. The king is said to have found the work 'so beautiful that he requested that it be played again'.¹ Subsequently Lully's *Te Deum* became one of the most admired religious works of his time, both in Paris and at the royal court, and it was played many times for all sorts of celebrations: royal wedding, military victory, the king's recovery from illness, and so on.

DESCRIPTION OF THE SOURCES

Musical source

HYMNE DE S. AMBROISE ET S. AUGUSTIN [Te Deum]

in

MOTETS/ A DEUX CHOEURS/ POUR LA CHAPELLE DU ROY,/ MIS EN MUSIQUE/ Par Monsieur DE LULLY Escuyer, Conseiller Secrétaire du Roy,/ Maison, Couronne de France & de ses Finances, & Sur-Intendant/ de la Musique de Sa Majesté./ [...] Par CHRISTOPHE BALLARD, seul Imprimeur du Roy pour la Musique,/ ruë S. Jean de Beauvais, au Mont Parnasse./ Et se vend à la Porte de l'Academie Royale de Musique, ruë S. Honoré./ M. DC. LXXXIV./ Imprimez par exprés Commandement de Sa Majesté.

Printed material, 18 part-books: premier dessus du petit chœur; second dessus du petit chœur; haute-contre du petit chœur; taille du petit chœur; basse du petit chœur; dessus du grand chœur; haute-contre du grand chœur; taille du grand chœur; basse-taille du grand chœur; basse du grand chœur; premier dessus de violon, second dessus de violon, haute-contre de violon, taille de violon, quinte de violon, basse de violon, tymballes, basse-continue.

Copy consulted: F-Pn Vm¹ – 1039; handwritten on the title pages: 'donné par mad. de Lully au R.P. Cherubin Aug. desch. du Cou. de Paris en 1689. pr leur bibliothèque.'

In bars 1016–1135: in some of the parts the key signature has one flat (Bvn; ch.1: D2; ch.2: D, Hc, T, B), while in the others it has two (Dvn 1&2; Hcvn; Tvn; Qvn; Bc; ch.1: D1, Hc, T, B; ch.2: Bt). In our edition we have chosen to use the key signature with two flats.





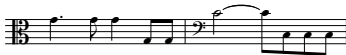





Indications in the middle and bass parts given purely as a guide for the instrumentalist – *ch.1, ch.2, tous, récit, A1, A2, A3, A4* – have not been retained, nor are they mentioned in the Critical Notes. Redundancies of the same type in the other parts (Dvn1&2 and voices) have been omitted, but they are indicated in the Critical Notes.

1. *Mercur Galant*, octobre 1677, p. 243.

NOTES CRITIQUES
 CRITICAL NOTES

Les mesures à **C**, **C** et **2** sont uniformément divisées en 4 temps.

Bars in **C**, **C** and **2** are uniformly divided into 4 beats per bar.

Emplacement (mesure.temps) <i>Location (bar.beat)</i>	Partie(s) concernée(s) <i>Part(s) concerned</i>	Commentaires <i>Comments</i>
21.3	Dvn1	pas de + / no +
37	Tb	
43.1-2	Dvn2	liaison entre ré et mi / slur between D and E
43.1	Bc	chiffre erroné ♭ / erroneous figuring ♭
53.1-2	Dvn1	
54.1	Tb	
77.4	ch.1 : D1 ; ch.2 : B	tous
78.4-79.3	ch.1 : D2	paroles : Te deum / text underlay: Te deum
79.1	Bc	chiffre erroné $\begin{matrix} 6 \\ 5\flat \end{matrix}$ / erroneous figuring $\begin{matrix} 6 \\ 5\flat \end{matrix}$
79.3	Bvn	sol, fa / G, F
81.4	Qvn	pas d'altération devant si / no accidental before B
101.1	Bc	chiffre erroné 6 / erroneous figuring 6
113.2	Dvn1	tous
115.1	Bc	chiffre erroné 6 / erroneous figuring 6
122-125.2	Bc	
125-126	Dvn1	tous sur 126.1 / tous on 126.1
133.1	Dvn1	pas de A.3 / no A3
149-150	Bc	
154.3-4	Dvn1	mi / E
162.4	Bc	ligature manuscrite / manuscript beam
166.4	Bvn	ré, ré / D, D
170.4	Bvn	pas d'altération devant si / no accidental before B
171.1	Dvn1	pas de + / no +
171	Tvn	
181-182	Bc	
185.1	Tb ; ch.1 : B ; ch.2 : Bt	pas de Lentement / no Lentement
189.1	Dvn1&2, Hc, Tvn, Qvn, Bvn, Tb, Bc ; ch.1 : D2, Hc, T, B ; ch.2 : Bt	pas de Gay / no Gay
208	Qvn	
213.1	ch.1 : D2	pas de + / no +
227-228	Dvn1	tous sur 228.3 / tous on 228.3
231	ch.2 : T	
240.1	ch.1 : D2	pas de + / no +
245	ch.2 : D	
256.1	ch.2 : Hc	liaison entre la et si / slur between A and B